

## SEMM CGT

### Le Mobilier national et les manufactures ont déposés les outils aux vœux du Directeur du 14 janvier 2019.



Objet : déclaration du SEMM CGT lors des vœux 2020 du Directeur du MNGBS

M. le Directeur,

Vous avez déclaré dans la presse « *Il faut repenser notre utilité économique et sociale. Aujourd'hui elle ne peut plus se résumer à meubler les lieux de pouvoir* ».

Aujourd'hui, mardi 14 janvier 2020, nous déposons les outils contre une prétendue politique d'ouverture pour le Mobilier national et les Manufactures. Notre mission première est de meubler plus de 650 dépositaires! Notre institution qui contribue à enrichir les établissements d'État et culturels par les restaurations et les créations en meubles, objets mobiliers, dentelles, tapis et tapisseries est en danger.

Vous avez lancé le compte à rebours de la transformation du Mobilier national et des Manufactures. Vous affichez pour notre institution, une orientation vers des activités commerciales où la production et la rentabilité auront plus de place que la qualité de nos savoir-faire.

Notre Ministre et vous-même laissez des acteurs financiers, que ce soit par le mécénat ou des contrats commerciaux, dicter l'avenir de notre institution.

L'intérêt principal de ces soi-disant contributeurs ne peut pas être celui du Mobilier national. Quel serait l'intérêt pour eux ? Pourquoi deviendraient-ils partenaires ? La défiscalisation ? le prototypage pas cher ? Ou alors simplement le fait qu'ils pourraient intégrer l'ameublement d'État ? Vous leur servez sur un plateau un nouveau marché : le « *prolongement commercial* » comme on le lit depuis peu dans divers journaux !

Notre direction annonce sans cesse que le mobilier national n'est pas assez connu ou pas assez valorisé et cela devient la norme. Mais aussi un argument majeur pour le changement, alors oui à de nouvelles orientations, mais pas celles-ci et pas sous ce prétexte!

Mais alors quels changements avec la nouvelle direction depuis 2 ans ? Le seul constat réel est la multiplication des manifestations extérieures, étrangères à nos missions (la FIAC, les défilés Hermès, le festival « Futur », Lanvin ...), qui ont eu comme principaux effets de désorganiser les services, les ateliers et de mettre les collections en danger. Au-delà de nos savoir-faire et de la transmission, ce sont les collections qui sont en péril. La réserve « Perret » est devenue un SHOW ROOM où les pièces patrimoniales côtoient les manipulations diverses et variées des installations pour de tels événements. Nous vous signifiions aussi que l'externalisation en masse des missions du magasin transport est une aberration. Les collègues se retrouvent régulièrement sans travail alors que des entreprises extérieures sont embauchés à tour de bras et que les dépenses allouées sont exponentielles.

L'État se doit de pérenniser nos missions afin d'entretenir et d'enrichir les collections. Il a le devoir moral de montrer à chaque citoyen sa richesse culturelle, en lui faisant découvrir ce qui participe à la mémoire collective de notre pays.

Les agents de la fonction publique n'ont pas vocation à servir les intérêts des marchés privés ! Nos savoir-faire méritent un autre avenir que celui de se retrouver dans des catalogues commerciaux pour une clientèle privée. Nous sommes fonctionnaires, pas marchand !

Les arguments de notre direction ont toujours été pauvres et orienté pour justifier le changement de notre Service à Compétence Nationale en Établissement Public :

- La volonté commerciale à l'origine des Manufactures de Louis XIV et Colbert.
- La simplification des signatures de contrat.
- Éviter que l'argent des mécénats passe par les comptes du Ministère.
- La signature des contrats commerciaux sans passer par le Ministère.

Tous ces arguments qui vont dans le sens logique du « *prolongement commercial* » du Mobilier national et des Manufactures. Mais l'Atelier de recherche et Création, l'ARC, n'a pas été créé dans ce but. Il a été créé pour un soutien à la création artistique qui devrait logiquement être appuyé par la Direction Générale de la Création Artistique, la DGCA. Mais celle-ci est depuis trop longtemps aux abonnés absents.

L'autre logique observée est celle d'une politique gouvernementale qui affiche un souhait de rentabilité maximal pour la culture française. La politique pour le Mobilier national n'y fait pas exception. Nous avons déjà perdu 10% des effectifs des métiers d'art en 10 ans. Il est difficilement compréhensible de diriger notre institution vers une économie à but commerciale qui hypothèque davantage notre avenir.

Le Service à Compétence National est la seule voie pour notre institution, pour les métiers d'art et les services qui les accompagnent.

Le bureau du SEMM CGT